



## COMMISSION DE CONCILIATION EN MATIERE D'ELABORATION DE DOCUMENT D'URBANISME (CCDU)

Réunion du 25 septembre 2014



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFÈTE DU CHER

Direction départementale des Territoires du Cher

Service Urbanisme Habitat Ville - Bureau documents d'urbanisme et planification

# *Commission de conciliation en matière de document d'urbanisme*

## Historique de la création des CCDOU :

La loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.

Cette loi prévoit dans chaque département une commission de conciliation afin de réguler les conflits liés à l'élaboration décentralisée des documents d'urbanisme.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU CHER

**Direction départementale des Territoires du Cher**

Service Urbanisme Habitat Ville - Bureau documents d'urbanisme et planification

# *Commission de conciliation en matière de document d'urbanisme*

## Le renouvellement de la CCDU

Suite aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014 :

- ◆ Élections des élus municipaux le 2 septembre 2014
- ◆ Arrêté préfectoral du 4 septembre 2014 portant renouvellement de la composition de la CCDU



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFÈTE DU CHER

**Direction départementale des Territoires du Cher**

Service Urbanisme Habitat Ville - Bureau documents d'urbanisme et planification

# *Commission de conciliation en matière d'élaboration de document d'urbanisme*

- ◆ Présentation de la commission de conciliation :  
Son rôle, sa composition, son règlement intérieur
  
- ◆ La répartition de la DGD urbanisme

# *Commission de conciliation en matière de document d'urbanisme*

## Quel est le rôle de cette commission ? :

Article L121-6 du code de l'urbanisme : La commission peut être saisie, en cas de différends survenus en matière d'élaboration, de révision ou de modification de :

- schémas de cohérence territoriale, de schémas de secteur
- de plans locaux d'urbanisme,
- de cartes communales.

Ni instance de décision, ni organe consultatif, elle a pour mission de rechercher un accord entre la personne publique chargée d'établir le document d'urbanisme en cause et les autres personnes associées à cette élaboration ou de formuler, en tant que de besoin des propositions alternatives.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFÈTE DU CHER

**Direction départementale des Territoires du Cher**

**Service Urbanisme Habitat Ville - Bureau documents d'urbanisme et planification**

# *Commission de conciliation en matière d'élaboration de document d'urbanisme*

## Quel est le rôle de cette commission ? :

Selon l'article R 1614-44 du code général des collectivités territoriales (CGCT), cette commission ( collège des élus) donne également son avis sur la répartition, au sein de la dotation générale de décentralisation (DGD), du concours particulier mentionné à l'article R1614-41 au titre de l'établissement et de la mise en œuvre des documents d'urbanisme.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU CHER

**Direction départementale des Territoires du Cher**

**Service Urbanisme Habitat Ville - Bureau documents d'urbanisme et planification**

# *Commission de conciliation en matière d'élaboration de document d'urbanisme*

## Comment est-elle composée :

- Un collège de 6 élus municipaux (représentants au moins 5 communes différentes) et d'un collège de 6 personnes qualifiées en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.
- Après chaque renouvellement des conseils municipaux  
6 élus municipaux et leurs suppléants sont élus par les maires et les présidents d'EPCI compétents en matière de SCOT et de PLU  
6 personnes qualifiées et leurs suppléants sont nommés par arrêté du préfet
- Leur mandat se termine au renouvellement général suivant (tous les 6 ans)

# *Commission de conciliation en matière d'élaboration de document d'urbanisme*

## Réunion de mise en place de la commission

- ◆ Dès que les membres sont désignés, convocation de la commission par le préfet et élection de ses président et vice-président (choisis parmi les élus)
- ◆ Adoption du règlement intérieur
- ◆ Réunion sur convocation de son président pour la répartition de la DGD



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFÈTE DU CHER

**Direction départementale des Territoires du Cher**

Service Urbanisme Habitat Ville - Bureau documents d'urbanisme et planification



# *Commission de conciliation en matière d'élaboration de document d'urbanisme*

## Le règlement intérieur

- ◆ rappelle les compétences de la commission et définit ses règles générales de fonctionnement
- ◆ est approuvé lors de la réunion d'installation



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU CHER

**Direction départementale des Territoires du Cher**

Service Urbanisme Habitat Ville - Bureau documents d'urbanisme et planification

# *Commission de conciliation en matière d'élaboration de document d'urbanisme*

La répartition de la DGD Urbanisme  
(Votée uniquement par le collège des élus)

fera l'objet de la réunion du 6 novembre 2014



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU CHER

**Direction départementale des Territoires du Cher**

Service Urbanisme Habitat Ville - Bureau documents d'urbanisme et planification

*Commission de conciliation en matière d'élaboration  
de document d'urbanisme*

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DU CHER

**Direction départementale des Territoires du Cher**

**Service Urbanisme Habitat Ville - Bureau documents d'urbanisme et planification**